

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TROISIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(2016-2017)  
LE 11 OCTOBRE 2016**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de madame Martine Brochu, directrice de l'école Marc-André-Fortier, d'une représentante de l'Association des professeurs de Lignery (APL) et de madame Valérie Roy, nouvelle commissaire parent, niveau primaire.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 11 OCTOBRE 2016 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)  
Suzanne Gaudette (5)  
Margot Pagé (9)  
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)  
Stéphane Bessette (1)  
Stéphane Desjardins (8)  
André Dugas (7)  
Cédric Fontaine (6)  
Alain Lemieux (11)  
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

**Les commissaires parents**

M<sup>me</sup> la commissaire

Isabelle Vermette, niveau primaire

MM. les commissaires

Abdeslam Bouzidi

Tommy Gaulin, comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux  
élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage  
Pascal Robidoux, commissaire-parent niveau secondaire

AINSI QUE :

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice générale

Kathlyn Morel, directrice générale adjointe

MM. André Guérard, directeur général adjoint

François Jannelle, directeur général adjoint

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M<sup>me</sup> Germain Brière, directrice du Service des ressources financières  
MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines  
Daniel Bouthillette, directeur du Service de l'organisation scolaire et de  
l'adaptation scolaire  
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**C.C.-4157-10-16**

**04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2016

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

09.01

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

10.01

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

14.01 Coups de cœur

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

C.C.-4158-10-16

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**  
**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016 soit adopté tel que déposé avec la modification proposée au point 06.02.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

C.C.-4159-10-16

**09.01 SERVICES BANCAIRES – OPTION DE RENOUELEMENT # 2**

Madame Germen Brière, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'appel de proposition faite à l'automne 2012;

CONSIDÉRANT l'option de renouvellement incluse à cet appel de proposition qui était de deux renouvellements d'une période d'une année chacune aux mêmes termes et conditions;

CONSIDÉRANT que la première option de renouvellement a été exercée en octobre 2015;

CONSIDÉRANT la proposition de la Banque Nationale de prolonger le contrat de service au-delà de l'échéance des périodes de renouvellement pour un deux (2) ans additionnels soit jusqu'au 31 octobre 2019, et ce toujours aux mêmes conditions financières que le contrat initial;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est pleinement satisfaite de la qualité des services bancaires reçus.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

d'exercer la deuxième clause de renouvellement du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 octobre 2017 et ensuite de prolonger l'entente de service avec la Banque Nationale du Canada jusqu'au 31 octobre 2019 aux mêmes termes et conditions.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

C.C.-4160-10-16

**10.01 PROTOCOLE D'ENTENTE – TERRAIN À SAINT-PHILIPPE – AUTORISATION DE SIGNATURE – PROMESSE D'ÉCHANGE DES**

## **LOTS 5 955 265 ET 5 955 202 PROJETÉS DU CADASTRE DU QUÉBEC**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la construction d'une nouvelle école par la commission scolaire dans la municipalité de Saint-Philippe et la nécessité d'aménager des espaces de stationnement;

CONSIDÉRANT que la superficie actuelle du terrain appartenant à la commission scolaire est insuffisante pour réaliser cet aménagement;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Philippe a acquis une portion du terrain du Centre de réadaptation en dépendance Foster, qui appartient au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, en vue de la céder à la commission scolaire pour l'aménagement des espaces de stationnement de l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;

CONSIDÉRANT la résolution 16-07-178 du conseil municipal de la municipalité de Saint-Philippe autorisant la signature de la promesse d'échange des lots 5 955 265 et 5 955 202 projetés du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que l'entente prévoit qu'une servitude affectera le terrain du débarcadère afin de permettre le passage, le stationnement et l'opération du débarcadère d'autobus aménagé sur le lot 5 955 202 projeté du cadastre du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la commission scolaire l'entente avec la municipalité de Saint-Philippe concernant l'échange des lots 5 955 265 et 5 955 202 projetés du cadastre du Québec suivant :

- a) la vente, par la municipalité à la commission scolaire, d'une partie du lot 4 714 454 du cadastre du Québec d'une superficie de 2 991,1 mètres carrés (lot 5 955 265 projeté) devant être aménagée par la commission scolaire en stationnement pour l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;
- b) l'achat, par la municipalité, de la commission scolaire, d'une partie du lot 5 955 202 projeté du cadastre du Québec d'une superficie de 1 659,8 mètres carrés, soit un futur tronçon de la rue Vézina, ayant été aménagé par la commission scolaire, en débarcadère pour les autobus de l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;

La valeur du lot 5 955 202 projeté (débarcadère) n'ayant pas encore été établie, la présente demeure conditionnelle à ce que les parties s'entendent sur la valeur de l'échange et à ce que la commission scolaire obtienne les autorisations nécessaires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MESS).

Considérant que les numéros de lots seront modifiés pour correspondre aux numéros de cadastre officiel, des modifications liées aux numéros de lots pourront être apportées au protocole d'entente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-4161-10-16

**10.02 PROTOCOLE D'ENTENTE – TERRAIN À SAINT-PHILIPPE – AUTORISATION DE SIGNATURE – AUTORISATION D'OCCUPER, D'AMÉNAGER ET D'UTILISER LE LOT 5 955 265 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la construction d'une nouvelle école par la commission scolaire dans la municipalité de Saint-Philippe et la nécessité d'aménager des espaces de stationnement;

CONSIDÉRANT que la superficie actuelle du terrain appartenant à la commission scolaire est insuffisante pour réaliser cet aménagement;

CONSIDÉRANT que la parcelle de terrain adjacente à la nouvelle école, soit le lot 5 955 265 du cadastre du Québec, circonscription foncière de La Prairie, d'une superficie de 2 991,1 mètres carrés a été acquise par la municipalité en vue de la céder à la commission scolaire pour l'aménagement des espaces de stationnement de l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;

CONSIDÉRANT que des autorisations sont requises avant de procéder à la transaction immobilière projetée;

CONSIDÉRANT que les parties souhaitent mettre en place les modalités permettant à la commission scolaire d'occuper le terrain le plus rapidement possible, de procéder aux travaux et de l'utiliser par la suite à titre de stationnement pour l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la commission scolaire l'entente ayant pour objet d'autoriser la commission scolaire à occuper, aménager et utiliser le lot 5 955 265 projeté aux fins d'y aménager des espaces de stationnement pour l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée.

Considérant que les numéros de lots seront modifiés pour correspondre aux numéros de cadastre officiel, des modifications liées aux numéros de lots pourront être apportées au protocole d'entente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-4162-10-16

**10.03 PROTOCOLE D'ENTENTE – TERRAIN À SAINT-PHILIPPE – INTÉGRATION DU LOT 5 955 202 PROJETÉ DU CADASTRE DU QUÉBEC (PARTIE DE LA RUE VÉZINA) DANS LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE CONCERNANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT que la Municipalité n'est pas propriétaire de la rue Vézina (lot 5 955 202 projeté du cadastre du Québec) sur laquelle sont aménagés les débarcadères d'autobus de l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;
- CONSIDÉRANT la promesse d'échange à intervenir entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la municipalité de Saint-Philippe;
- CONSIDÉRANT qu'on retrouve actuellement sur cette rue de la signalisation interdisant et limitant la durée du stationnement des véhicules;
- CONSIDÉRANT l'article 79 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.C., c. C-47.1) qui permet à la municipalité de réglementer le stationnement des véhicules sur un terrain privé après entente avec le propriétaire;
- CONSIDÉRANT que la municipalité doit convenir d'une entente avec la propriétaire, la commission scolaire, afin que la Régie intermunicipale de police Roussillon puisse faire appliquer la réglementation municipale concernant la circulation et le stationnement sur cette rue.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la commission scolaire l'entente avec la municipalité de Saint-Philippe concernant l'intégration du lot 5 955 202 projeté du cadastre du Québec (partie de la rue Vézina) dans la réglementation municipale concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

#### **12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

#### **13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

#### **14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

##### **14.01 COUPS DE CŒUR**

##### **Coup de cœur de monsieur Cédric Fontaine, commissaire, pour la soirée Reconnaissance du 29 septembre 2016**

Félicitations! Bravo! De nombreux projets reconnus et les membres du personnel de plus de 25 ans de service ont été soulignés par les commissaires et l'excellent duo d'animatrices, mesdames Marie-Louise Kerneïs et Michelle Fournier, directrice générale.

##### **Coup de cœur de monsieur Pascal Robidoux, commissaire-parent, pour la soirée d'accueil du comité de parents le mercredi 5 octobre 2016**

Félicitations aux organisateurs! La soirée d'accueil du comité de parents fut une belle réussite.

#### **15.00 COMITÉ DE PARENTS**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, remercie monsieur Abdeslam Bouzidi et monsieur Pascal Robidoux pour leur apport et leur souci de représenter le comité de parents. Le conseil des commissaires leur adresse des applaudissements.

Madame Isabelle Vermette, commissaire parent, donne de l'information sur :

- La formation de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).
- Les membres du comité de parents et les nouvelles nominations :
  - Madame Karine Fontaine, nouvelle présidente du comité de parents
  - Madame Sophia Plante, vice-présidente et commissaire parent
  - Madame Valérie Roy, commissaire parent, niveau primaire
  - Madame Isabelle Vermette, commissaire parent, niveau secondaire
  - Monsieur Tommy Gaulin, commissaire parent au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
- Les membres du comité de parents au comité de travail sur les campagnes de financement :
  - Madame Marie-Josée Imbeault
  - Madame Lucie Berthelotte
- La prochaine rencontre du comité de parents qui aura lieu le mercredi 19 octobre 2016.

Monsieur Tommy Gaulin donne de l'information sur le CCSEHDAA

- Madame Priscilla Lam Wai Shun, présidente
- Madame Lise Bissonnette, vice-présidente et secrétaire

Monsieur Tommy Gaulin, commissaire parent, informe les membres que la formation du 12 octobre 2016 sur les PIA (plan d'intervention adapté) affiche complet.

#### **16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, demande que les commissaires qui sont allés à l'Association canadienne d'éducation de la langue française (ACELF) fassent un retour sur le congrès lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

#### **17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne les sujets suivants :

- La rencontre entre monsieur David D'Aoust, président de la Commission scolaire New Frontiers, madame Marie-Louise Kerneis, présidente et madame Michelle Fournier, directrice générale, qui a eu lieu la semaine dernière relativement à la future école spécialisée.
- Monsieur Tommy Gaulin, commissaire parent, informe les membres du conseil des commissaires que le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage aimerait être impliqué dans le dossier de la nouvelle école spécialisée.

#### **DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Michelle Fournier, directrice générale, fait un état de la situation sur les inscriptions et sur la date du 30 septembre.

#### **18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**C.C.-4163-10-16**

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 09,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,  
que la présente séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1312  
C:\Textes\Conseil\_commissaires\_pv\_présence\2016-2017\3. 11 octobre 2016 - 1312.doc